

Décision

Générale

colonial

Décision n° 71-331/SG/FIN autorisant M. Abdallah Mohamed Kamil à acquérir un im- meuble, sis à Aïta (faisant païtie du titré foncier n° 385)

n° 71-331/SG/FIN

Ministère
MINISTERE DES FINANCES ET DU PLAN

Date de publication
2 mars 1971

Numéro JO
n° 6 du 25/03/1971

Date du numéro
25 mars 1971

TEXTE INTÉGRAL

M. Abdallah Mohamed Kamil est autorisé à acquérir une parcelle de terrain bâti, d'une superficie de 1.360 mètres carrés, sise à Arta, faisant partie d'un terrain plus vaste, immatriculée au Livre foncier du Territoire sous le n° 385, au nom de M. Ahmed Mohamed El-Hag.